

Bruxelles, le 15 juin 2020
(OR. en)

8846/20

PUBLIC 46
INF 123

NOTE

Objet: RELEVÉ MENSUEL DES ACTES DU CONSEIL - JANVIER 2020

Le présent document dresse la liste des actes¹ adoptés par le Conseil en janvier 2020^{2 3}.

Il contient des informations sur l'adoption d'actes législatifs et non législatifs, notamment:

- la date d'adoption,
- la session pertinente du Conseil,
- la cote du document adopté,
- la référence au Journal officiel,
- la référence au procès-verbal de la session du Conseil lors de laquelle l'acte a été adopté.

¹ Pour faciliter la lecture, les "titres courts" utilisés dans les ordres du jour du Conseil sont également mentionnés (en italique).

² À l'exception de certains actes de portée limitée tels que les décisions de procédure, les nominations, les décisions budgétaires ponctuelles, etc.

³ En ce qui concerne les actes législatifs adoptés dans le cadre de la procédure législative ordinaire, il est possible que la date de la session du Conseil au cours de laquelle l'acte a été adopté diffère de la date effective de l'acte en question, étant donné que les actes législatifs relevant de la procédure législative ordinaire ne sont considérés comme adoptés qu'après leur signature par le président du Conseil et le président du Parlement européen, ainsi que par les secrétaires généraux respectifs des deux institutions.

Le présent document est également disponible à l'adresse suivante:

[Relevé mensuel des actes du Conseil \(actes\) - Consilium](#)

Les documents mentionnés dans le relevé figurent dans le registre public des documents du Conseil à l'adresse suivante: [Documents et publications - Consilium](#)

S'ils ne sont pas directement disponibles, une demande d'accès à des documents peut être introduite à l'adresse suivante:

<https://www.consilium.europa.eu/fr/documents-publications/public-register/request-document/>

Il est à noter que le présent document est publié uniquement à des fins d'information - seuls les procès-verbaux du Conseil font foi. Ils sont disponibles sur le site web du Conseil à l'adresse suivante: [Procès-verbaux du Conseil - Consilium](#)

INFORMATIONS CONCERNANT LES ACTES ADOPTÉS PAR LE CONSEIL EN JANVIER 2020	
Procédure écrite achevée le 7 janvier 2020	CM 1035/20
<i>Mesures restrictives à l'encontre du Mali (transposition des listes des Nations unies)</i> Décision d'exécution (PESC) 2020/9 du Conseil du 7 janvier 2020 mettant en œuvre la décision (PESC) 2017/1775 concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Mali JO L 4I du 8.1.2020, p. 7	15323/19
Règlement d'exécution (UE) 2020/8 du Conseil du 7 janvier 2020 mettant en œuvre l'article 12, paragraphe 1, du règlement (UE) 2017/1770 concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Mali JO L 4I du 8.1.2020, p. 1	15325/19
Avis à l'attention des personnes faisant l'objet des mesures restrictives prévues par la décision (PESC) 2017/1775 du Conseil, mise en œuvre par la décision d'exécution (PESC) 2020/9 du Conseil et par le règlement (UE) 2017/1770 du Conseil, mis en œuvre par le règlement d'exécution (UE) 2020/8 du Conseil concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Mali JO C 4 du 8.1.2020, p. 1	CM 1012/20
Avis à l'attention des personnes concernées auxquelles s'appliquent les mesures restrictives prévues par la décision (PESC) 2017/1775 du Conseil et le règlement (UE) 2017/1770 du Conseil concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Mali JO C 4 du 8.1.2020, p. 3	CM 1012/20
Procédure écrite achevée le 13 janvier 2020	CM 1106/20
<i>Réexamen des mesures restrictives au titre de la position commune 2001/931/PESC</i> Décision (PESC) 2020/20 du Conseil du 13 janvier 2020 portant mise à jour de la liste des personnes, groupes et entités auxquels s'appliquent les articles 2, 3 et 4 de la position commune 2001/931/PESC relative à l'application de mesures spécifiques en vue de lutter contre le terrorisme, et abrogeant la décision (PESC) 2019/1341 JO L 8I du 14.1.2020, p. 5	15145/19
Règlement d'exécution (UE) 2020/19 du Conseil du 13 janvier 2020 mettant en œuvre l'article 2, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 2580/2001 concernant l'adoption de mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, et abrogeant le règlement d'exécution (UE) 2019/1337 JO L 8I du 14.1.2020, p. 1	15156/19

Avis à l'attention des personnes, groupes et entités inscrits sur la liste auxquels s'appliquent les articles 2, 3 et 4 de la position commune 2001/931/PESC du Conseil relative à l'application de mesures spécifiques en vue de lutter contre le terrorisme, mise à jour par la décision (PESC) 2020/20 du Conseil, ainsi que l'article 2, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 2580/2001 du Conseil concernant l'adoption de mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, mis en œuvre par le règlement d'exécution (UE) 2020/19 du Conseil JO C 13 du 15.1.2020, p. 4	15269/1/19 REV1
Avis à l'attention des personnes concernées figurant sur la liste des personnes, groupes et entités auxquels s'appliquent les articles 2, 3 et 4 de la position commune 2001/931/PESC du Conseil relative à l'application de mesures spécifiques en vue de lutter contre le terrorisme, mise à jour par la décision (PESC) 2020/20 du Conseil, ainsi que l'article 2, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 2580/2001 du Conseil concernant l'adoption de mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, mis en œuvre par le règlement d'exécution (UE) 2020/19 du Conseil JO C 13 du 15.1.2020, p. 6	15269/1/19 REV1
3742^e session du Conseil de l'Union européenne (Affaires étrangères), tenue à Bruxelles le 20 janvier 2020 (procès-verbal: 5371/20)	
ACTES NON LÉGISLATIFS	
ACTE	DOCUMENT
<i>Décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord de partenariat et de coopération renforcé entre l'Union européenne et ses États membres et la République du Kazakhstan</i> Décision (UE) 2020/244 du Conseil du 20 janvier 2020 relative à la conclusion, au nom de l'Union, de l'accord de partenariat et de coopération renforcé entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République du Kazakhstan, d'autre part JO L 52 du 25.2.2020, p. 1	12409/16

3743^e session du Conseil de l'Union européenne (Affaires économiques et financières), tenue à Bruxelles le 21 janvier 2020 (procès-verbal: 5433/20)	
ACTES NON LÉGISLATIFS	
ACTE	DOCUMENT
<i>Décision du Conseil relative à la conclusion du protocole entre l'Union européenne, la Suisse et le Liechtenstein portant sur leur participation à Eurodac à des fins répressives</i> Décision (UE) 2020/142 du Conseil du 21 janvier 2020 relative à la conclusion du protocole entre l'Union européenne, la Confédération suisse et la Principauté de Liechtenstein à l'accord entre la Communauté européenne et la Confédération suisse relatif aux critères et aux mécanismes permettant de déterminer l'État responsable de l'examen d'une demande d'asile introduite dans un État membre ou en Suisse, concernant l'accès à Eurodac à des fins répressives JO L 32 du 4.2.2020, p. 1	15781/18 15783/1/18 REV1
Protocole entre l'Union européenne, la Confédération suisse et la Principauté de Liechtenstein à l'accord entre la Communauté européenne et la Confédération suisse relatif aux critères et aux mécanismes permettant de déterminer l'État responsable de l'examen d'une demande d'asile introduite dans un État membre ou en Suisse, concernant l'accès à Eurodac à des fins répressives JO L 32 du 4.2.2020, p. 3	15781/18
3745^e session du Conseil de l'Union européenne (Agriculture et pêche), tenue à Bruxelles le 27 janvier 2020 (procès-verbal: 5556/20)	
ACTES LÉGISLATIFS	
ACTE	DOCUMENT
<i>Règlement concernant la discipline financière à partir de 2021 et la flexibilité entre piliers pour 2020</i> Règlement (UE) 2020/127 du Parlement européen et du Conseil du 29 janvier 2020 modifiant le règlement (UE) n° 1306/2013 en ce qui concerne la discipline financière à partir de l'exercice 2021 et le règlement (UE) n° 1307/2013 en ce qui concerne la flexibilité entre piliers pour l'année civile 2020 JO L 27 du 31.1.2020, p. 1	95/1/19 REV1
ACTES NON LÉGISLATIFS	
ACTES	
Règlement (UE) 2020/123 du Conseil du 27 janvier 2020 établissant, pour 2020, les possibilités de pêche pour certains stocks halieutiques et groupes de stocks halieutiques, applicables dans les eaux de l'Union et, pour les navires de pêche de l'Union, dans certaines eaux n'appartenant pas à l'Union JO L 25 du 30.1.2020, p. 1	15319/19

<i>Décision et règlement d'exécution du Conseil concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Mali - Transposition ONU</i> Décision d'exécution (PESC) 2020/118 du Conseil du 27 janvier 2020 mettant en œuvre la décision (PESC) 2017/1775 concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Mali JO L 22 du 28.1.2020, p. 55	5308/20
Règlement d'exécution (UE) 2020/116 du Conseil du 27 janvier 2020 mettant en œuvre l'article 12, paragraphe 1, du règlement (UE) 2017/1770 concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Mali JO L 22 du 28.1.2020, p. 25	5309/20
<i>Décision et règlement d'exécution du Conseil concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, entités et organismes au regard de la situation en Tunisie - réexamen</i> Décision (PESC) 2020/117 du Conseil du 27 janvier 2020 modifiant la décision 2011/72/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes et entités au regard de la situation en Tunisie JO L 22 du 28.1.2020, p. 31	5075/20
Règlement d'exécution (UE) 2020/115 du Conseil du 27 janvier 2020 mettant en œuvre le règlement (UE) n° 101/2011 concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, entités et organismes au regard de la situation en Tunisie JO L 22 du 28.1.2020, p. 1	5076/20
3746^e session du Conseil de l'Union européenne (Affaires générales), tenue à Bruxelles le 28 janvier 2020 (procès-verbal: 5557/20)	
ACTES NON LÉGISLATIFS	
ACTES	
<i>Élargissement - Négociations d'adhésion avec la Serbie</i> <i>Positions communes de l'UE</i> Chapitre 4 - Libre circulation des capitaux	14633/19
Chapitre 9 - Services financiers	10490/19
<i>Décision du Conseil relative à la position de l'UE sur la convention TIR</i> Décision (UE) 2020/143 du Conseil du 28 janvier 2020 relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, au sein du comité de gestion de la convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR, en ce qui concerne l'amendement de la convention JO L 32 du 4.2.2020, p. 8	5203/20

<i>Décision et règlement d'exécution du Conseil concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine - nouvelles inscriptions sur la liste</i> Décision (PESC) 2020/399 du Conseil du 13 mars 2020 modifiant la décision 2014/145/PESC concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine JO L 78 du 13.3.2020, p. 44	5478/20
Règlement d'exécution (UE) 2020/398 du Conseil du 13 mars 2020 mettant en œuvre le règlement (UE) n° 269/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine JO L 78 du 13.3.2020, p. 1	5480/20
Avis à l'attention des personnes faisant l'objet des mesures restrictives prévues par la décision 2014/145/PESC du Conseil, modifiée par la décision (PESC) 2020/120 du Conseil, et par le règlement (UE) n° 269/2014 du Conseil, mis en œuvre par le règlement d'exécution (UE) 2020/119 du Conseil, concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine JO C 30 du 29.1.2020, p. 6	5177/20
Avis à l'attention des personnes concernées auxquelles s'appliquent les mesures restrictives prévues par la décision 2014/145/PESC du Conseil et le règlement (UE) n° 269/2014 du Conseil concernant des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine JO C 30 du 29.1.2020, p. 7	5177/20